

Sujet : [INTERNET] Centrales hydroélectriques du Pleynet et de la Gorge - à l'attention du commissaire enquêteur
De : "> clémentine midali (par Internet)" <clementine.midali@gmail.com>
Date : 03/01/2018 08:39
Pour : ddt-se-observations-ep-b2@isere.gouv.fr

Renouvellement des autorisations des centrales hydroélectriques Pleynet et La Gorge à St-Agnes et St-Mury-Monteymond

Monsieur le Commissaire,

Les centrales hydroélectriques présentent des avantages indéniables: production durable, rentable et écologique puisqu'elle n'émet ni gaz à effet de serre ni pollution.

Je suis pour le renouvellement de ces autorisations.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, mes sincères salutations.

Clémentine Midali

Sujet : [INTERNET] Centrales hydroélectriques du Pleynet et de la Gorge - à l'attention du commissaire enquêteur
De : "> MAURICE MIDALI (par Internet)" <maurice.midali@gmail.com>
Date : 03/01/2018 08:31
Pour : ddt-se-observations-ep-b2@isere.gouv.fr

Renouvellement des autorisations des centrales hydroélectriques Pleynet et La Gorge à St-Agnes et St-Mury-Monteymond

Monsieur le Commissaire,

Ces centrales sont une énergie verte et non polluante et font parties de la politique énergétique de l'État.

Je suis pour le renouvellement de ces autorisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, mes meilleurs sentiments et salutations.

Maurice Midali